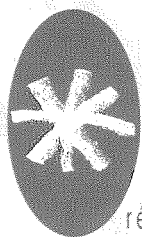


Collection
**EXPERIMENTER
POUR AGIR**



Parcs
naturels
régionaux
de France



P
de paysages

gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers

Avant-propos

Sommaire

Introduction :	
Lecture du paysage et parlers locaux	p 3
1. Aller à l'origine des termes	p 4
2. Connaître l'usage local des termes	p 6
3. Comprendre le rapport à l'espace	p 8
4. Le pouvoir des mots	p 10
Petit guide pratique	p 11

Du recueil à la signification de la signification à l'usage

Ce dossier met en évidence l'intérêt de la connaissance du vocabulaire vernaculaire pour le gestionnaire de l'espace. A partir des études effectuées ces dernières années dans différents Parcs naturels régionaux il se propose de répondre à plusieurs objectifs : sauvegarder un pan d'une mémoire orale qui disparaît en même temps que les usages tombent en désuétude et que le paysage évolue, mais aussi, à partir de l'analyse de chaque mot, mieux comprendre le fonctionnement de systèmes agraires complexes. Enfin et surtout, il illustre en quoi l'usage des termes locaux participe de l'appropriation et du partage de la culture d'un territoire et de ses enjeux de gestion.

Ce cahier s'inscrit dans un programme interparcs coordonné par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France sur « les savoir-faire traditionnels et les pratiques innovantes d'entretien des paysages » soutenu au niveau national par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds de Gestion pour l'Espace Rural.

Il s'appuie sur les résultats d'études ethnologiques conduites dans les Parcs naturels régionaux suivants :

- Armorique : Paysages de bocages (F. Gestin et L. Gourmelen)
- Luberon : Irrigation gravitaire et paysages de terrasses (E. Salesse et G. Joly)

- Marais du Cotentin et du Bessin ; Cap et Marais d'Opale : Paysages de zones humides (C. Boujot)
- Volcans d'Auvergne : Feu pastoral (N. Ribet)

ainsi que sur une étude des microtoponymes, en cours, dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims (P. Tourtebatte)

Nous remercions tout particulièrement Didier Bouillon (École nationale supérieure du Paysage), Denis Chevallier (Direction de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la Culture) et Philippe Tourtebatte (Parc naturel régional de la Montagne de Reims) pour les conseils qu'ils nous ont apportés.

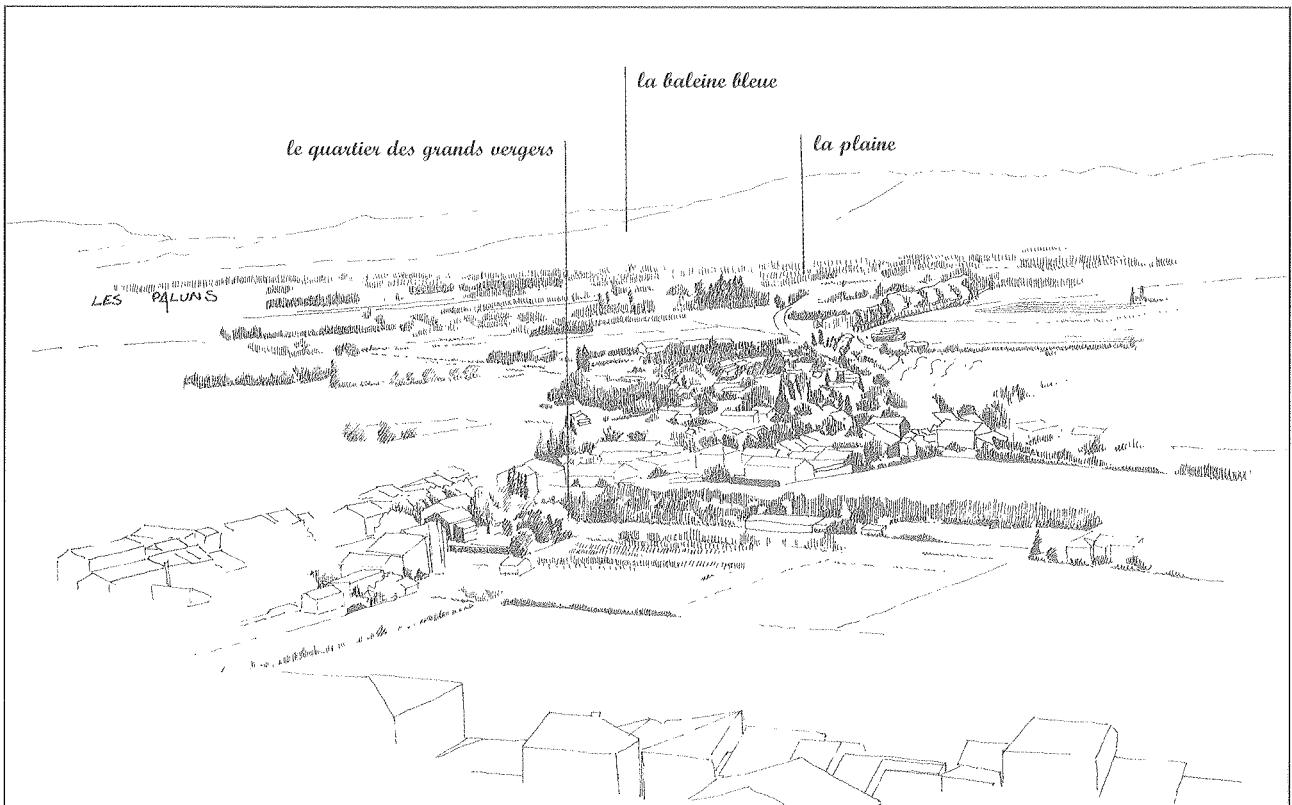
Introduction

Lecture du paysage et parlars locaux

Les éléments qui composent l'espace rural tout comme les pratiques qui contribuent à le façonner sont désignés par un vocabulaire riche souvent très spécifique à chaque terroir. La variété des termes utilisés témoigne, au-delà des spécificités linguistiques locales, des particularités fonctionnelles de l'espace, de ses usages successifs, des représentations, ou de l'imaginaire dont il est le support. Quelques uns de ces termes subsistent aujourd'hui dans la littérature administrative et agricole ne serait ce parce qu'ils n'ont pas d'équivalent dans le français standard. La plupart, cependant, ne sont conservés que dans la mémoire des gens. Avec les mutations d'usages, leur sens précis et la connaissance de la diversité des pratiques et des valeurs liées à l'espace s'érode.

Des supports pour analyser le vocabulaire dans le paysage

- les espaces : parcelles, chemins, vallées...
- les éléments les structurant : murs, haies, fossés et autres rigoles
- les pratiques et les outils de la gestion
- la végétation



Paysage du Luberon.

© Croquis F. Bihet, d'après photo E. Selasse.

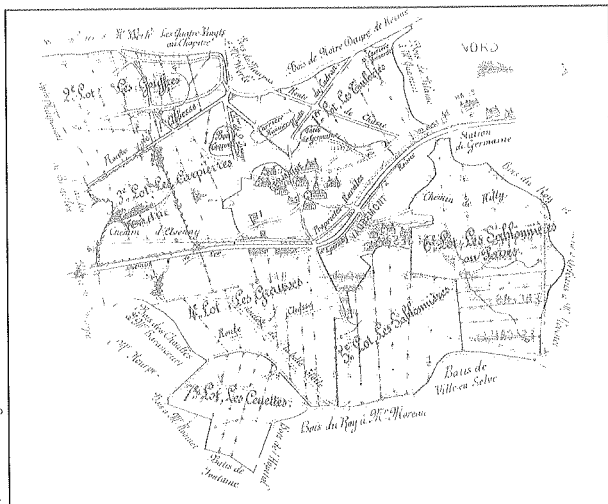
Ce vocabulaire, souvent méconnu, est cependant une source considérable d'informations pour le gestionnaire de l'espace. Il renseigne en effet très souvent sur les qualités bio-géographiques du milieu, l'histoire de l'activité agricole, la gestion contemporaine de l'espace agricole, les connaissances et les motivations des hommes qui la mettent en œuvre.

Recueillir le vocabulaire contribue à mesurer la valeur de tel ou tel élément du paysage. C'est saisir la diversité des motivations, des usages, des représentations, des modes de gestion associés à un espace donné. C'est déjà commencer à comprendre comment le paysage s'est constitué, comment il se gère et évolue, comment il est perçu.

1. Aller à l'origine des termes

Chaque terme local renvoie aux raisons pour lesquelles un outil, un lieu ou une pratique ont été nommés. Les mentions toponymiques telles *le Quartier des Grands Vergers*, *les Terres Rouges* nous questionnent, nous renseignent parfois ou nous renvoient à des images. Le vocabulaire ayant évolué, la compréhension n'est cependant pas toujours immédiate et peut être sujette à de fausses interprétations.

L'étymologie, science qui a pour objet l'origine des mots, est une discipline incontournable pour aider à cette interprétation. En isolant le noyau de chaque terme elle en reconstitue l'origine et l'évolution sémantique, morphologique et phonétique. Malgré l'apparente évidence de certains termes, il est prudent de ne pas céder à la facilité de l'interprétation. La connaissance de l'origine linguistique est un moyen d'éviter les faux-amis. Ainsi, contrairement aux apparences, les toponymes *les Roses*, ou *le Rosier* ne font pas toujours référence à la fleur mais peuvent provenir de l'étymon germanique *raus* qui désigne « le roseau ».



Plan de vente des parcelles forestières de 1806, commune de Germaine.

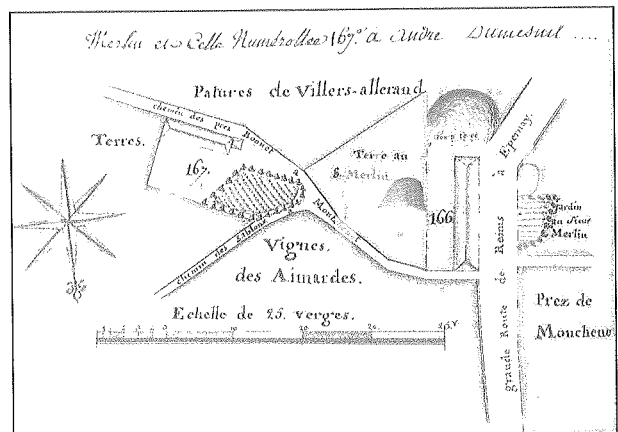
1. Rechercher la signification historique et linguistique

Nature et usages du sol

En Champagne, *le Timon*, ou *les Limons*, noms donnés à de nombreux lieux-dits désignent localement les bras d'un chariot agricole utilisé pour les terres très productives. L'analyse du terme renseigne ainsi à la fois sur les usages et l'occupation du sol de ces endroits : le labour et la culture. Les parcelles des *Chaufours* (chaux/fours) désignent des lieux de production ou de stockage de la chaux vive nécessaire à l'amendement des terres acides. Le terme nous renseigne ici tout à la fois sur l'acidité du sol agricole ainsi que sur une pratique - la calcination du calcaire dans les fours qui a aujourd'hui disparu localement.

Premières mises en valeur

De nombreux toponymes comme *le Champ de l'Abbé*, *le Prez Bonnet*, *les Champs Bernard*, renvoient au nom d'une personne, souvent à l'origine de la première valorisation agricole. Parfois, et de manière très précise, ils désignent le mode de faire-valoir qui a suscité le défrichement. Dans la région des Monts d'Arrée, en Bretagne, *le Champ des*



Pâturage de Villiers-Allerand, toxiar de l'archevêché, fin du 18ème siècle.

Quévaises - du breton *com-maes* qui signifie « avec un champ » - désigne un mode de faire-valoir datant du XIIe et XIIIe siècle. A cette époque en effet, les Templiers et les moines cisterciens accordaient à des pionniers l'emplacement d'une maison et d'un champ enclos en contrepartie de leurs travaux de défrichement et de culture pour l'abbaye.

Limites de propriété

Dans les marais du Cotentin et du Bessin, certains fossés sont appelés *limes*, du latin *limes* qui signifie « frontière », « limite ». Dans le paysage la fonction de frontière n'est pas directement visible. Elle se vérifie cependant dans l'analyse de l'histoire locale où les *limes* désignent les fossés séparant les parcelles et marquant la propriété. Le terme témoigne ainsi de la fonction première de ces fossés, de la raison pour laquelle ils ont été établis, mais aussi de la manière dont ils peuvent encore être perçus.

Droits d'usage

Le droit de pelle, expression bretonne (Monts d'Arrée), recouvrait encore récemment un usage permettant à un propriétaire de prélever des mottes de terres nécessaires aux réparations de son talus. Ce prélèvement s'effectuait dans le champ voisin : « On prenait à côté du talus. Normalement on avait le droit, on disait à un « coup de pelle, une largeur comme ça (40 cm environ) ». Le droit de pelle signifie deux choses : d'une part il indique que la terre était prise avec une pelle, et d'autre part que le droit d'usage portait sur la largeur d'un coup de pelle soit 40 cm. L'expression évoque le statut particulier de la bande de terre de 40 cm le long des fossés.

la toponymie

La toponymie (du grec *topos* « lieu » et *onuma* « nom ») désigne l'étude linguistique des noms de lieux. Les toponymes, comme tout vocable, sont sujets à une évolution constante. Pourtant, sur les écrits et notamment les cadastres et cartes anciennes, les noms de lieux se trouvent figés à l'instant où ils ont été recueillis. Comme des fossiles, ils rendent alors compte d'un milieu qu'ils singularisaient mais qui a pu se modifier depuis. A Ville-en-Tardenois en Champagne, la Tuilerie (toponyme de 1840, cadastre Napoléonien) devient ruine en 1918. Le terrain est ensuite mentionné sous forme de friche-bois en 1930 avant qu'il ne se transforme en une parcelle céréalière en 1980.

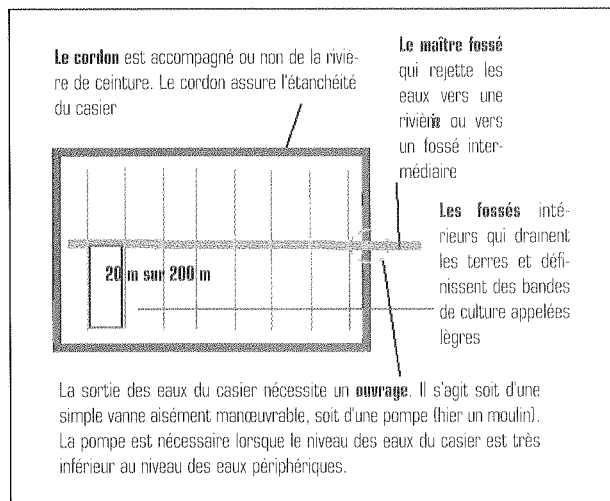
1. Aller à l'origine des termes

Porter son attention et essayer de connaître le sens parfois caché d'un terme, permet de déceler des pratiques aujourd'hui oubliées et insoupçonnées à l'origine du paysage contemporain.

2. Identifier les apports, échanges et emprunts

Si l'étude de l'origine linguistique des mots permet de reconstituer une partie de l'histoire agraire, elle permet également de témoigner de passages, de brassages et d'emprunts.

Certaines digues de Normandie, appelées *dicks*, sont une des traces de l'implantation normande datant du XI^e siècle. En revanche la constitution de *casiers hydrauliques* dans le marais de Saint-Omer résulte de l'apprentissage des techniques de polderisation et endiguement en Hollande au XV^e siècle. Le terme néerlandais *polder*, officialisé en France en 1805 (Von Wartburg) et d'autres termes techniques peuvent avoir été importés au cours de ces types d'échanges. Il n'est pas rare que le vocabu-



Casier hydraulique du marais audomarois.

laire recueilli renvoie ainsi à des influences celtes, romaines, flamandes... Loin d'être limité au passé, ce phénomène se prolonge toujours actuellement. Il n'est qu'à penser aux *ronde-balles* - *round ball* des anglais -, omniprésentes dans le paysage et le vocabulaire agricole depuis quelques années.

Pourtant, si le *crosskill* désigne un rouleau formé par un grand nombre de disques dentés montés sur un axe horizontal, qui a remplacé le *brise-motte* à la fin du XIX^e siècle, sa consonance anglo-saxonne, n'indique ni un emprunt linguistique - le terme ne figure dans aucun vocable anglais - ni une invasion anglaise (!) mais l'introduction d'un outil qui porte le nom de son inventeur.

Faire l'histoire d'un terme permet parfois de retracer l'évolution d'un usage ou d'une technique ou de son rayonnement géographique. Toutefois, pour vérifier une hypothèse, l'approche linguistique doit être croisée avec d'autres types d'approches, notamment historiques.

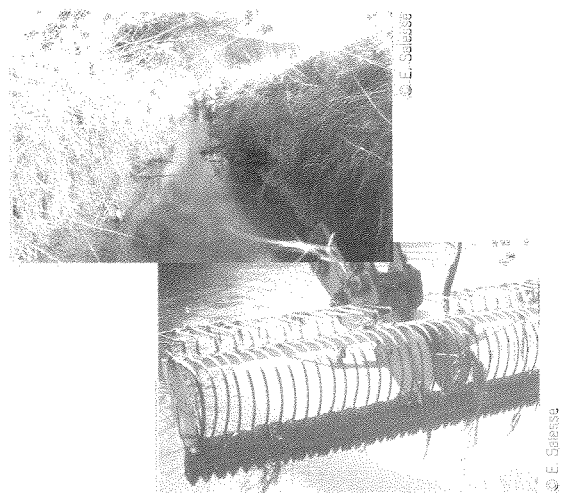
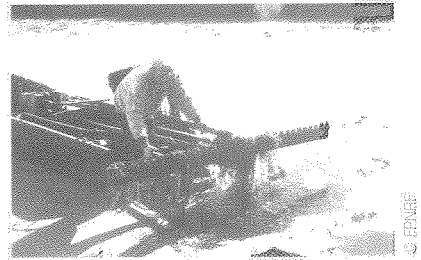
3. Suivre les évolutions de forme, de sens et d'usage

Le vocabulaire est en évolution constante, que ce soit dans sa forme (orthographe, prononciation) ou dans son sens. Le mot provençal *cheneviers* qui provient de *canabiera/chanevièr* désigne une parcelle irriguée sur laquelle on cultive le chanvre. Il peut même être amené à disparaître dès le moment où la pratique se modifie.

Il est fréquent qu'il glisse également d'un champ lexical à un autre : généralisation d'un terme vernaculaire, glissement de sens d'un terme générique. L'analyse du vocabulaire agricole reste donc très étroitement dépendante de l'usage qui est fait de chaque mot.

Le mot, entre l'acte et l'outil

Le verbe *Faucarder*, tel que le Larousse le définit, désigne le fait de : « couper les herbes des rivières ou des étangs avec le faucard, une faux à long manche ». Terme technique français, il provient du picard *faucher* qui signifie *faucher*. Il a rayonné partout en France depuis la première moitié du XIX^e siècle. Mais l'observation montre que son contenu varie aujourd'hui en fonction des contextes agricoles. En Cotentin, le *faucardage* désigne à la fois la coupe de la végétation du fond et des berges d'un cours d'eau, ainsi que le remodelage de la pente des fossés quel que soit l'outil utilisé. En *Audomarois* et en *Laberou*, *faucarder* correspond au débroussaillage du fond des cours d'eau uniquement. Par ailleurs, le *faucard*, faux à long manche, toujours utilisé en Cotentin est localement remplacé par le *bateau faucardeur*, la *pelle mécanique*, ou même parfois le *dés herbant*. L'acte de *faucarder* renvoie ainsi aujourd'hui davantage à l'objectif, la coupe de la végétation envahissant les fossés, qu'à l'outil employé.



2. Connaître l'usage local des termes

1. Replacer les mots dans leur contexte

Distinctions géographiques et techniques

Un terme générique, peut avoir un sens particulier dans un territoire. Si le fossé correspond en Bretagne à un talus, il est aussi une limite en creux en Cotentin. Dans les deux cas la fonction est similaire : limiter la parcelle



© PNR Armorique

Talus breton appelé fossé.

ou empêcher la divagation du bétail, la forme - creux ou relief - en est inversée.

Dans le marais de Saint-Omer, chaque fossé a une fonction et une morphologie bien différente : isoler une por-



© Parc Marais du Cotentin et du Bessin

Fossé des marais du Cotentin et du Bessin.

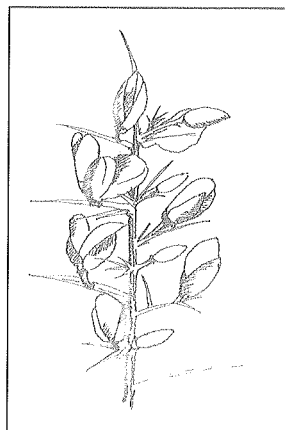
tion de marais (le fossé du casier hydraulique), en drainer l'intérieur (fossés rectilignes) ou l'extérieur (fossés plus sinueux). Faute de distinction lexicale, seul le contexte technique les différencie.

Le mot appartient à un système au sein duquel son sens est univoque. En revanche lorsque le contexte est mal compris, la confusion devient possible.

Distinctions sociales

Paysage, formation végétale, essence nutritive ou terre inculte... les différences de perceptions de *la lande* mettent en évidence la culture de chacun derrière le sens donné aux mots. Elles mettent en évidence le sens variable du vocabulaire et la nécessité de savoir qui l'utilise.

Pour le dictionnaire Larousse, la *lande* désigne une formation végétale, le terrain recouvert par cette végétation et par extension le paysage qu'il constitue, ouvert et non cultivé. En Bretagne, un géographe distingue la *grande lande* composée de fougères, genêts à balais, ronces,



© Florence Binet

Ulex europaeus : ajonc.

ajoncs épineux... à la *lande rase* composée de bruyères communes, ajoncs collés au sol, petites graminées, carex... Young, agronome anglais en parle, en 1788, en ces termes : « *les 3/4 de la province sont ou en landes ou si peu cultivés que c'est à peu près la même chose* ». Pour les agriculteurs et éleveurs locaux, la *lande* correspond à une essence précise, dénuée de toute référence aux terres incultes : « *Nous avons en Bretagne deux arbustes fourragers qui nous deviennent chaque jour plus précieux (...); ces arbustes sont l'ajonc épineux ou lande, et le genêt.* » (1846)

Diversité fonctionnelle et morphologique

Si, contrairement aux termes vernaculaires, les termes génériques permettent une compréhension large, certains d'entre eux ne parviennent pas à rendre compte des diversités locales.

Le terme normand *bocage* s'est imposé en France sous l'influence des géographes pour désigner un paysage composé de haies. Ce terme devenu générique cache des diversités locales importantes : systèmes agraires, variétés morphologiques des haies - hauts-jets, émondés, têtards... - et des pratiques d'entretien - élagage, recépage, taille... -. Dès lors qu'il est nécessaire de travailler sur les enjeux et méthodes de gestion d'un paysage, le mot *bocage* ne peut plus rendre compte des particularités propre à chaque espace.

De même, le terme *terrasse*, vocable « d'ingénieur » utilisé pour désigner l'ensemble des cultures pratiquées sur des pentes décomposées en paliers successifs soutenus par des murets, n'est que très rarement usité localement. Dans les Cévennes par exemple, les termes *faisse*, *traversier*, *rascal*, *clavade*, *bancel*... sont employés pour désigner chaque type de terrasses de culture. La connaissance de ces termes locaux est nécessaire pour une bonne compréhension de la gestion actuelle.

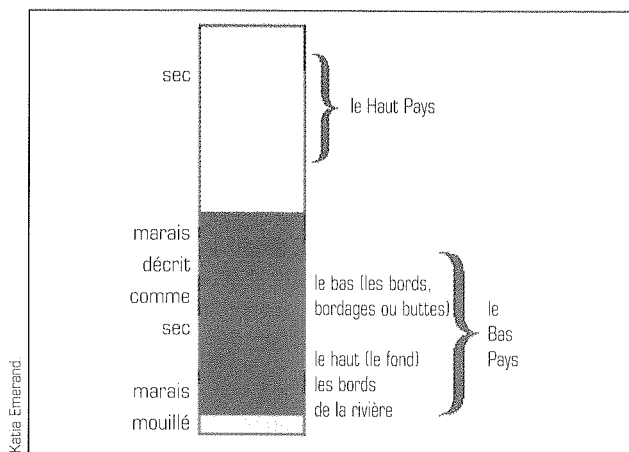
2. Comprendre les complémentarités et les oppositions

L'organisation de l'espace

Pour évoquer un territoire nous qualifions, distinguons, hiérarchisons, opposons les éléments qui le composent. Ce découpage mental s'appuie très largement sur une terminologie spécifique qui renvoie à l'organisation de l'espace. Il nous permet de mieux comprendre la complémentarité fonctionnelle ou technique de différents espaces sur un territoire pour les personnes qui y vivent.

Dans les marais du Cotentin et du Bessin, *le Haut Pays* et *le Bas Pays* s'opposent et se complètent. Le premier,

2. Connaître l'usage local des termes



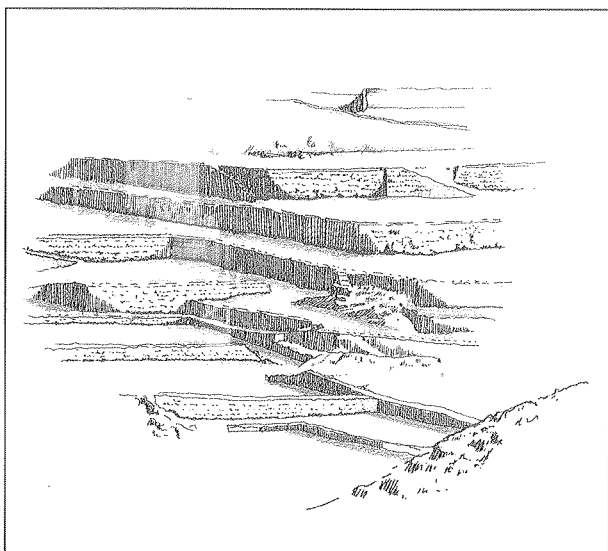
Haut et bas dans les marais du Cotentin et du Bessin.

terroir sec présente une trame bocagère composée de prairies permanentes et de champs labourés. Le second, caractérisé par un paysage d'openfield, est constitué par les marais, principalement fauchés ou pâturés. Les exploitations agricoles se situent traditionnellement entre ces deux entités. Au sein du *Bas Pays* les éleveurs distinguent encore le *haut* (ou le *fond*, humide) du *bas* (les bords). Jusqu'au milieu du siècle, le premier constituait le lieu de nourriture du bétail et le second le lieu de traite. Haut et bas traduisent autant un rapport à l'humidité des sols qu'une représentation verticale de l'espace. Les termes attribués aux différents espaces attestent encore de cette ancienne complémentarité, aujourd'hui en déséquilibre.

Distinctions des parcelles selon leur usage

Le vocabulaire vernaculaire révèle une grande richesse pour désigner les éléments constitutifs, souvent complémentaires d'un territoire. Les différences de fonction et de forme sont les critères les plus évidents appelant une terminologie multiple.

La distinction *faisse/traversier* dans les Cévennes semble désigner, à la fois la forme et l'usage de terrasses. La



Paysage de terrasses : faisces ou traversiers ?

faisse désigne en effet une terrasses étroite et régulière souvent mise en place pour la plantation des châtaigniers. Le mot s'oppose alors au *traversier*, grande terrasse à pente sub-horizontale. Mais au delà de la forme, l'histoire de la mise en valeur des terres peut également être un des éléments à prendre en compte pour les distinguer : C'est au XVI^e siècle que les terrasses à châtaigniers se construisent par le biais des baux à complant. Il s'agit d'un partage de la châtaigneraie entre le propriétaire et l'agriculteur. Ce système répond à une logique de tentative de repopulation. La logique est autre au XVIII^e siècle avec le cycle du mûrier. La production de soie est lucrative et la construction de terrasses irrigables est un investissement. Une partie de la châtaigneraie terrassée est reprise et transformée en terrasses à mûriers.

Il est difficile de déterminer quel est le critère qui a poussé à distinguer du point de vue lexical les *faisces* des *traversiers* : forme de la terrasse, irrigation, type de culture, date de l'aménagement, logique de l'aménagement... une étude linguistique pourrait aider à le définir.

Quoi qu'il en soit leur distinction par le vocabulaire est conservée aujourd'hui encore. Dans ce contexte, la tendance à la généralisation du terme terrasse au détriment des termes vernaculaires présente un risque de perte du sens et de la mémoire. Elle peut également amener à des erreurs en termes de restauration voire de réaffectation.

Échelles de gestion, structures gestionnaires et statut foncier

L'échelle de gestion est un critère de différenciation terminologique entre différents éléments du paysage. A Pertuis en Luberon, l'ensemble de la plaine maraichère est irriguée par des canaux. Pourtant il existe une quantité de termes pour différencier ceux-ci, en fonction de l'espace desservi, mais aussi de la structure qui les gère.

- le *canal* fait partie du réseau primaire, il dessert l'ensemble d'une plaine, il dépend d'un syndicat mixte
- le *ruisseau* constitue le réseau secondaire et dessert une commune, il dépend d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) communale
- la *fiolle* ou *filiale* constitue le réseau tertiaire et dessert les parcelles
- la *rigole* enfin, à l'intérieur des parcelles, dessert chaque plant.

Fioles, filioles et *rigoles* sont gérées par l'agriculteur.

Un dernier critère de distinction, présent dans le vocabulaire, reste invisible à la seule lecture du paysage : il s'agit du statut foncier. En Cotentin, les acteurs distinguent les *marais* qui constituent des terres collectives des *prés*, marais privés. L'un et l'autre cohabitent et constituent le *Bas Pays*.

3. Comprendre le rapport à l'espace

1. A chacun son vocabulaire

L'usage des termes traduit le rapport de chaque personne à l'espace agricole. Si différents signifiés existent aux travers d'un signifiant donné, la réciproque est également vraie. Chacun possède son propre registre pour désigner les objets, que ce soit dans leur forme ou leur diversité. La personne en charge de l'entretien des fossés des marais du Cotentin et du Bessin verra ainsi dans les végétaux envahissant les fossés, du *vra*, de la *queue de paon*, de la *feuille de chêne*, du *gratteron de fond*, mais aussi « celle qui pousse en automne et qui enquiquine : la *melle verte* ».

Il ne désigne pas cette végétation à l'aide d'un vocabulaire scientifique, ni ne la classe comme le ferait un botaniste, mais il discerne, en tant que gestionnaire, les plantes dont il est difficile de se débarrasser, celles dont il fera usage. Il en est de même de l'éleveur et des plantes fourragères.

Étudier les termes donnés aux espaces ou pratiques, et reconnaître les paramètres retenus pour leur distinction, c'est mieux connaître les catégories locales conduisant à classer et les personnes qui les utilisent.

De l'objectif au geste : la technicisation des mots

Là où n'existait autrefois que des termes ou des expressions qui définissaient l'objectif d'une pratique de gestion : faire brûler, bloquer le passage de l'eau, faire du bois, faire propre... l'usage des termes faisant référence aux techniques employées se développe aujourd'hui : le recépage, le décaissage, l'élagage, le fascinage, la taille...

Passer d'une pratique identifiée par son objectif à une série de gestes techniques n'est pas sans poser plusieurs questions :

- Est-ce le signe d'une normalisation des techniques?
- Ne révèle-t-il pas le changement de statut de l'acteur de la gestion devenu opérateur technique?
- Plus fondamentalement, la relation à la gestion de l'espace n'est-elle pas en passe d'être modifiée? Ne pas expliciter l'objectif implique-t-il une disparition de ce dernier?

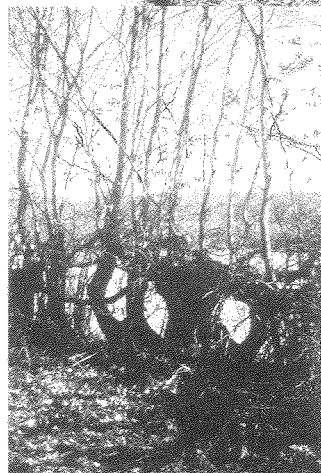
2. Qualifier, classer et hiérarchiser

Élaborer un vocabulaire, c'est être plus ou moins précis dans la description d'une technique, d'un espace, d'une végétation. C'est donc hiérarchiser certains éléments en fonction d'un contexte. Ce choix n'est pas une opération neutre. Il est variable selon les terroirs.

Agriculteurs ou éleveurs définissent ainsi les critères de différenciation des éléments nécessaires à la gestion de leur espace, à la conduite de leur troupeau. Le dictionnaire de Lallée (Hautes-Alpes) comporte ainsi plusieurs termes liés à la culture du chanvre. Un étude lexicologique

plus récente (1980) montre que ces termes ne sont plus reconnus par les habitants, et conjointement l'apparition de termes nouveaux liés à la culture du maïs.

Le nombre de termes se rapportant à une pratique ou à un élément du paysage constitue souvent un premier indice quand à leur importance pour le territoire concerné. Pour exemple, il n'est qu'à constater dans le Morvan le grand nombre de termes servant à désigner différentes manières de conduire les haies *Brosse*, *Trasse*, *Tresse*, *Plant ou Piant*, *Plechie*, *Plessis*, *Batece*.



3. Percevoir, sentir et traduire

L'acte de nommer l'espace, une plante, une pratique peut s'appuyer sur une description. Le plus souvent, il associe également la manière de percevoir. C'est donc rendre compte d'une perception sensorielle et imaginaire.

Si nombre de termes techniques ou de toponymes nous renvoient à la couleur, à la température ou la texture : *les Terres Rouges* en Audomarois, *les Terres Froides* en Bretagne, *la blanchie* des marais du Cotentin, ils traduisent également une représentation collective qu'une enquête ethnologique pourra mettre en évidence, révélant ainsi le rapport culturel que chaque société entretient avec son espace.

3. Comprendre le rapport à l'espace

4. Des représentations

Au-delà des mots, c'est tout un univers chargé de fonctions et de valeurs qui peut se dévoiler.

Dans le Luberon, le terme générique *source* définit tout type d'écoulement d'eau souterraine, émergeant ou non naturellement. Le terme ne permet pas de distinguer une source naturelle d'une *mine* (conduite d'eau souterraine). Si l'origine, le débit ou la forme du recueil de l'eau n'importent pas dans la définition locale de source - ce qui, dans bien des ouvrages, entraîne la confusion avec les *citernes* -, la source est en revanche nécessairement une eau qui s'écoule et qui ne se tarit pas. Ces deux critères corroborent une des valeurs principales des acteurs du Luberon : « dans l'imaginaire local la qualité de l'eau est donnée par sa mobilité. Pour qu'une eau stagnante reste potable, il faut la remuer chaque jour (...). A l'inverse, la qualité d'une eau courante est rarement mise en cause, et nombre de foyers ne se sont rendu compte que récemment de la contamination bactériologique affectant l'eau qu'ils buvaient » (E. Salesse).

Les termes vernaculaires utilisés pour dénommer l'espace permettent de l'organiser mentalement en unités fonctionnelles mais aussi sensorielles ou imaginaires s'articulant les unes aux autres et constituant une « grammaire spatiale ».

La terre des bergers

« le savart est par excellence la terre des bergers. Il est plus facile de l'évoquer vaguement, (...), que de le situer avec précision dans l'espace et dans le temps. Le savart échappe aux définitions hâtives. Le mot n'est ni compris, ni utilisé dans tous les villages de Champagne. Pourtant quelques lieux-dits prouvent son ancienneté indéniable. A la limite pour bien connaître le savart il faut être berger. Il faut même être, à l'instar de Marcelin Malherbe, un berger totalement incarné dans ses moutons, et qui sent le jus d'herbe couler sous sa langue (...). « Les vrais savarts ne voyaient jamais la chaîne d'arpenteur. On les vendait et on les achetait « à la holoé », c'est à dire en les mesurant par un simple cri qu'on se lançait de l'un à l'autre. Suivant le sens du vent, on gagnait ou on perdait quelques arpents. » Guy Féquani, Le ciel des bergers; p. 127, 131

Relever les perceptions et décrypter les représentations au-delà des mots est un exercice difficile car il nous renvoie aux valeurs et à un univers poétique; il est fondamental également car il renseigne sur la façon dont les acteurs locaux conçoivent et gèrent les espaces. C'est également un exercice périlleux car le risque est grand d'interpréter les mots en fonction de nos propres catégories mentales.

Le découpage mental de l'espace en Bretagne

En Argoat (pays des bois), une exploitation agricole se composait de terres chaudes et de terres froides. Les premières étaient les plus fertiles, cultivées régulièrement avec



Terres chaudes.

un système d'assolement triennal. Les secondes étaient mises en culture de manière irrégulière, abandonnées à la lande après 2 ou 3 récoltes, puis remises en culture en pratiquant le brûlis des landes comme moyen de fertilisation. Elles fournissaient la pâture, le fourrage, la litière, l'engrais et un complément de grain après l'écobuage. Ces terres froides garantissaient ainsi l'équilibre du système agricole.



Terres froides.

Cette opposition sensorielle nous renvoie à la notion de fertilité, peut être également à la présence de l'homme et de son impact dans ces espaces.

Ils sont également opposés dans l'appellation campagne/montagne : « Par la hauteur, ces reliefs sembleraient à peine des montagnes. Mais ce sont des échappées de nature stérile et sauvage, des espaces vides où les routes d'aujourd'hui poursuivent pendant des lieues un trajet solitaire. (...) s'étend un désert de landes ternes et couleur de rouille. » (Vidal de la Blache, géographe)

Plus que l'altitude, c'est l'atmosphère, l'impression qui s'en dégage qui semble être la raison de ces appellations : une « nature cultivée », fortement humanisée et riche est opposée à une « nature sauvage », pauvre, d'où l'homme est presque absent. A travers les termes utilisés, il semble que ce soit la capacité de l'homme à maîtriser ces espaces qui doit être comprise.

4. Le pouvoir des mots

1. Du bon usage des mots : une question de point de vue

Les termes et leurs usages évoluent, apparaissent et disparaissent, certains sont issus d'un langage administratif ou scientifique, d'autres sont vernaculaires et utilisés par les acteurs locaux. L'usage d'un terme pour désigner un même espace où une même pratique traduit l'appartenance à un groupe social. Derrière l'usage des mots peuvent se dessiner dès lors une revendication, une reconnaissance sociale voire une légitimation.

Un procès de 1967 dans le Luberon, mentionne : « *un aqueduc souterrain vulgairement appelé mine* ». Il traduit l'usage de deux termes contemporains, l'un étant légitime, l'autre étant dénigré. De même en Bretagne, un rapport sur l'agriculture mentionne en 1849 : « *des talus qu'on appelle improprement fossés* ». Le choix des termes utilisés illustre la supériorité accordée au savoir scientifique ou technique sur les usages locaux.

2. Légitimité des mots légitimité des acteurs

Le choix d'un terme plutôt qu'un autre peut révéler des transformations sociales correspondant à des changements d'acteurs ou d'usages. Le vocabulaire peut devenir un indicateur de tensions voire de conflits, ou à l'inverse, un moyen de marquer une adhésion.

Lors de la constitution d'un syndicat mixte de gestion des canaux en Luberon, on baptisa l'entité administrative *canal du Sud-Luberon* afin de souligner son action sur l'ensemble des communes de la plaine de la Durance. Ce nouveau terme n'a pas encore été adopté aujourd'hui car certains usagers utilisent encore les noms antérieurs. Personne ne semble reconnaître « son » canal dans ce nouveau terme. Le changement de nom indique ici un changement de statut du canal, des acteurs qui le gèrent, et des objectifs de cette gestion. Le refus d'adoption de ce nouveau nom apparaît comme une sorte de « résistance passive » ou du moins comme une réserve face à ces changements.

3. Légitimité des mots légitimité des pratiques

En Auvergne, les éleveurs désignent l'opération de brûlage pastoral au travers d'expressions telles : *faire le feu* ou *faire brûler*. Le terme *écobuage*, impropre à qualifier le feu pastoral - il s'agit d'une technique agricole d'amendement ou de défrichage sur lande - a néanmoins souvent été utilisé car reconnu dans la littérature agricole et administrative. L'emploi de ce terme inadapté traduit un besoin de légaliser, en la technicisant, une pratique qui se

heurte aux lois. Nommer consiste ici à intégrer socialement une pratique et les acteurs qui l'exercent.

L'acte de nommer témoigne, voire induit des mutations sociales. Il peut permettre de démystifier ou faire accepter certaines pratiques. Il peut également être l'instrument permettant de les censurer.

L'évolution du vocabulaire pour désigner de mêmes usages ou de mêmes espaces sont les signes de mutations sociales ou culturelles. Elle incite à nous interroger sur les moteurs de ces changements et leurs conséquences. Impliquent-ils une perte de sens pour les acteurs locaux ? Induisent-ils un changement du rapport à la pratique ou à l'espace ?

L'expression de valeurs

L'histoire montre qu'à travers du choix des noms pour les lieux s'expriment les valeurs morales, politiques ou religieuses de chaque société. C'est ainsi que les noms de lieux faisant références à des croyances antérieures au christianisme ont été fréquemment modifiées au cours de l'époque moderne. C'est ainsi qu'à Reims, par exemple, la rue Mignottes – signifiant prostituée dans un argot du XIXe siècle et explicitant les activités de cette rue – a perdu son nom dans les années 1960 à l'occasion d'une opération immobilière.

Ces changements se poursuivent aujourd'hui, en appelant à de nouvelles valeurs. Il est important cependant qu'ils n'occultent pas un pan de l'histoire locale.

Aujourd'hui, la connaissance des termes liés aux espaces et à leur usage peut être utilisée pour motiver des choix en matière d'aménagement ou de développement :

- source d'inspiration pour baptiser de nouveaux lieux, de nouvelles routes, de nouvelles pratiques
- conforter une démarche de reconquête agricole d'un espace ayant changé d'usages au cours du temps (vigne par exemple)
- interpellier sur les qualités ou risques naturels de certains espaces : zones humides, avalanches, coulées de boues
- et enfin conforter par une connaissance partagée des lieux et des usages locaux l'ensemble des projets de développement.

Petit guide pratique

L'enquête orale

- identifier et interroger les personnes connaissant bien le terrain
- recouper systématiquement les informations recueillies et s'assurer du sens du terme dans le territoire précis concerné
- bien distinguer langues vernaculaires (« patois ») et français régional
- noter aussi précisément que possible la prononciation locale (en donnant le code graphique utilisé). Elle est plus importante que l'orthographe qui sera néanmoins recueillie soigneusement.
- « faire parler le terrain » en notant toutes les informations concernant l'histoire d'une parcelle, d'une pratique...

les sources écrites

- rechercher systématiquement dans les cadastres, cartes, dictionnaires topographiques, les attestations d'un terme dans toutes ses variantes. Dans le cas des toponymes, les formes les plus anciennes sont en général les plus significatives.
- compléter ces sources par les informations concernant l'histoire du lieu
- les archives (droits d'usages, archives notariales...) pourront également être consultées

L'analyse

L'analyse du vocabulaire dans le cadre d'une lecture du paysage est nécessairement pluridisciplinaire. Elle pourra prendre en compte plusieurs aspects tous complémentaires : analyse de la forme et du sens, répartition des savoirs selon les groupes sociaux, logiques classificatoires sous jacentes...

A noter l'existence bien souvent de différents outils facilitant la recherche : atlas linguistiques, dictionnaires étymologiques, dictionnaires de patois...

L'interprétation

Archéologues, historiens, géographes, géologues... pourront tour à tour, et en fonction de la nature des termes étudiés émettre, vérifier, valider les hypothèses sur l'origine et le sens des mots. Dans tous les cas une vérification sur le terrain est indispensable.

pour prendre en compte le vocabulaire au quotidien

- éviter d'utiliser systématiquement les termes scientifiques et techniques lorsque des termes locaux sont plus appropriés
- être attentif au vocabulaire utilisé par chaque groupe social
- les termes ont toujours évolué, ne pas chercher nécessairement à les figer

Collection

EXPERIMENTER POUR AGIR

C'est en expérimentant que les Parcs naturels régionaux trouvent des solutions pour répondre aux enjeux de leur territoire. Cette collection « Expérimenter pour agir » livre, à partir d'approches concrètes, une démarche, des méthodes, des savoir-faire et des exemples qui sont autant de pistes pour agir.

Elle est déclinée en sept séries :

- Aménagement du territoire, planification, évaluation
- Développement économique, tourisme, gestion de la marque
- Vie des territoires

- Gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Europe et international
- Ressources humaines
- Communication

Titres à paraître dans la série

« Gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers »

- Paysages de zones humides
- Paysages de bocages
- Terrasses agricoles
- Irrigation gravitaire
- Feu pastoral
- Pâturages boisés

Rédaction, illustration

Florence Binet

*

Coordination

Sylvie Gauchet

*

Composition et réalisation graphique

G. comme Grahique

*

Directeur de la publication

Jean-Luc Sadorge

n° I.S.S.N. en cours

n° 5 décembre 1999

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

4, rue de Stockholm 75 008 Paris

Téléphone : 01 44 90 86 20

Télécopie : 01 45 22 70 78

e-mail : info@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

avec le soutien financier
du ministère de l'Agriculture et de la Pêche



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

prix : 35 F